



Habitations Sociales
du Roman Païs

Permanences téléphoniques
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Accueil
Du lundi au jeudi de 12h30 à 16h
Services
Lundi et mercredi après-midi
ou sur rendez-vous

Programme d'Investissements Energétiques PiVert2 - 2014-2016 - Dispositions de mise en œuvre - Notification de la SWL

Le 17 juin 2014, la Société wallonne du Logement informe le Roman Païs que le Gouvernement wallon a approuvé le second volet du Programme d'Investissements Energétiques PiVert2 - 2014-2016, portant sur plus de 300 millions d'euros.

Le Roman Païs a été retenu pour 7 opérations portant sur 285 logements pour un montant total de subside de 8.280.000,00 €.

Le taux de subvention est de 75 %, le tableau ci-après reprend les 7 projets concernés et les montants des investissements programmés (subvention + prêt) :

Localisation	Type de travaux	Nbre de logements	Montant
Braine-l'Alleud (Avenue Alphonse Allard - Avenue Germinal - Avenue de l'Egalité)	Remplacement de la toiture - Isolation toiture, murs extérieurs, cave et vide ventilé - Remplacement des chaudières - Remplacement des menuiseries extérieures - Ventilation (type C) - Crépis sur isolant - Robinetterie	48 maisons	1.570.000,00 €
Nivelles (Allée des Merles - Rue des Hirondelles - Allée des Bouvreuils)	Remplacement de la toiture - Isolation (planchers, murs extérieurs, plafond et murs garages) - Remplacement des chaudières, tuyauteries et radiateurs - Remplacement des menuiseries extérieures - Ventilation (type C) - Panneaux solaires thermiques - Crépis isolant -Panneaux OSB sur isolant mural	51 maisons	2.870.000,00 €
Nivelles (Rue des Roitelets)	Remplacement de la toiture - Isolation (sols des greniers, murs extérieurs, plafond et murs garages) - Remplacement des chaudières, tuyauteries et radiateurs - Remplacement des menuiseries extérieures - Ventilation (type C) - Panneaux solaires thermiques - Crépis sur isolant - Robinetterie - Panneaux OSB sur l'isolant mural	13 maisons	720.000,00 €
Quenast (Cité Germinal)	Remplacement de la toiture - Isolation (toiture, sols des greniers, murs extérieurs, plafond cave) - Remplacement des chaudières, - Remplacement des menuiseries extérieures - Ventilation (type C) - Crépis sur isolant - Robinetterie	28 maisons	980.000,00 €
Tubize (Rue Beau Séjour)	Remplacement de la toiture - Isolation (sols des greniers, murs extérieurs, plafond cave) - Remplacement des chaudières, - Remplacement des menuiseries extérieures - Ventilation (type C) - Crépis sur isolant - Robinetterie	34 maisons	1.070.000,00 €
Clabecq (Avenue des Sansonnets- Avenue des Chouettes - Avenue des Tarins - Avenue des Colombes)	Protection de l'isolation murale et remplacement de la toiture - Isolation (toiture(20), plancher grenier (26), murs extérieurs, garages, murs entre volume chauffé et non chauffé) - Remplacement des chaudières, - Remplacement des menuiseries extérieures - Ventilation (type C) - Panneaux solaires thermiques - Crépis sur isolant - Robinetterie	46 maisons	2.410.000,00 €
Nivelles (Allée des Roses - Boulevard de la Résistance - Allée des Eglantines)	Isolation (murs extérieurs, plafonds caves) - Remplacement des chaudières, - Remplacement des menuiseries extérieures - Ventilation (type C) - Crépis sur isolant - Robinetterie	65 maisons	1.420.000,00 €
Total des investissements programmés (subventions + prêts)			11.040.000 €

Habitations Sociales du Roman Païs s.c.r.l. agréée par la Société Wallonne du Logement • Allée des Aubépines 2 - 1400 Nivelles
Tél. 067 88 84 84 - Fax 067 88 84 85 • secretariat@romanpais.be • www.romanpais.be • TVA BE 0400 363 639 - RPM 1400 Nivelles
Comptes bancaires : Société 635-2317001-13 • Clos de la Bruyère 635-1921301-73 • Travaux 635-2319901-03

Société du Logement de Service Public, régie par le Code wallon du Logement (Décret du 29/10/98 - M.B. du 04/12/98). Les données déclarées à la société sont protégées conformément à la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée. Cette loi vous confère le droit de prendre connaissance des données conservées à votre égard et de les corriger le cas échéant.



Les cinq étapes du PiVert2 sont les suivantes :

1. PiVert2 - Notification aux SLSP (courrier reçu de la Tutelle le 18/06/2014) ;
2. Réalisation d'un audit PAE-2 dès réception de la notification (le marché public de services relatif à l'audit énergétique selon la procédure PAE-2 et certification énergétique selon la procédure PEB a été attribué en séance du Conseil d'Administration du 28 mai 2014) ;
3. Dépôt des dossiers de base de mise en concurrence - Echéance : 31 mai 2015 ;
4. Dépôt des résultats de mise en concurrence - Echéance : 15 septembre 2015 ;
5. Début des travaux - Echéance : 30 novembre 2015.